

Assemblée générale ordinaire – A Coeur Joie Suisse

Samedi 22 mars 2025 – Yvonand

Ordre du jour statutaire

1. **Présences – Constitution de l'assemblée – Approbation de l'ordre du jour**
2. **Accueil (annexe 1)**
3. **Approbation du PV de l'AG du 9 mars 2024**
4. **Rapport du Président**
5. **Rapport de la commission de musique (annexe 2)**
6. **Présentation des comptes 2024**
7. **Rapport de vérification des comptes 2024**
8. **Approbation des comptes**
9. **Election des réviseurs des comptes 2025**
10. **Révision des statuts**
11. **Cotisations 2025**
12. **Fin des mandats de Claudine Sautaux et Ashleigh Bell**
13. **Comité / Délégation musicale, démissions et élections**
14. **Activités internationales**
15. **Activités à venir**
16. **Divers et propositions individuelles**

1. **Présences – constitution de l'assemblée – approbation de l'ordre du jour**

Le président Fabien Volery ouvre l'assemblée à 13h37, souhaite la bienvenue à tous et remercie les présents (45 personnes).

Une liste présences/excusés est constituée (32 personnes excusées et 6 chœurs)

Une présentation est projetée à l'écran et fait partie intégrante du procès-verbal

L'ODJ est approuvé

2. **Accueil**

En chanson, Fabien Volery propose de chanter "La paz cantamos la paz"

Présentation du chœur Harmonie d'Yvonand par sa secrétaire, Sylvie Baumer, suivi du message d'accueil du président Marc-Henri Chautems

Discours complet en annexe 1

3. **Approbation du PV de l'AG du 9 mars 2024**

Le PV est approuvé à l'unanimité. Des remerciements sont formulés à notre administratrice, Claudine Sautaux, qui l'a réalisé.

4. **Rapport du Président**

- Remerciements au chœur Harmonie pour l'accueil de l'AG 2025. Malgré le souhait du comité d'organiser une assemblée plus simple, le chœur a tenu à garder la formule concert et nous les en remercions car il s'agit d'un engagement plus important et ils ont brillamment relevé ce défi.
- Remerciements également à la commune d'Yvonand qui offre le vin de l'apéritif qui suivra.

- Appel à un chœur d'accueil pour l'AG 2026, merci de s'annoncer.
- Retour sur les activités de la dernière année – amélioration de la gestion administrative notamment pour les projets ACHO, rdv des chefs, Chefs de Prestige, deux grandes AG et le dernier Summervoices.
- Malgré toutes les retombées de nos activités, la situation financière ne permet pas de renouveler les mandats de Claudine Sautaux et d'Ashley Bell. Ashley était responsable pour le sponsoring. C'est une tâche qui devient très ardue et spécialement pour des petits ou des moyens projets comme les nôtres. Je les remercie pour leur excellente collaboration et espère qu'elles trouveront facilement d'autres mandats.
- Malgré cette situation compliquée, je suis très satisfait de la qualité musicale des ateliers tout au long de l'année. Nous avons pu réaliser de beaux projets qui ont fait le bonheur des participants mais qui ont touché encore trop peu de public à notre goût.
- Remerciements à Pauline pour son engagement indéfectible au sein d'ACJ et pour les liens qu'elle continue d'entretenir entre les chœurs et les membres ACJ.
- La formule des chœurs pilotes semble être la bonne pour nos différentes activités. Nous allons donc continuer cette formule dans la mesure du possible.
- Invitation est donnée aux chœurs qui souhaiteraient être chœur pilote. Merci de vous annoncer au plus tôt afin que nous puissions vous inclure dans l'organisation.
- Le projet "blind date" qui a dû être annulé sera proposé à nouveau mais à une date et un lieu mieux adaptés aux différents chœurs que nous avons. (Proximité, accessibilité selon la saison)
- Pour le moment les ateliers s'articulent autour des musiques actuelles – Nous allons varier les styles pour les prochaines offres.
- La situation économique est très tendue dans le domaine de la culture. Cette situation nous amène à faire d'autres choix, à proposer des activités moins coûteuses. Plusieurs annulations d'événements de grandes envergures comme Celsius par exemple (Les Rencontres chorales de la Broye), est un exemple flagrant de la détérioration des soutiens financiers du milieu économique privé.
- L'atelier "Chef de prestige" sera reconduit – Le but est, je le rappelle, de proposer des chefs dans nos contacts internationaux pour animer un atelier sur 1-2 week-ends en Suisse. La première édition a beaucoup plu et c'est encourageant pour la suite.
- Voyage à l'étranger: N'hésitez pas à nous solliciter d'ailleurs si vous souhaitez partir en voyage avec l'un de vos chœurs. Nous pouvons vous aider à trouver des chœurs pour un échange, entre autres.
- ACJ existe pour créer du lien : Je pense qu'aujourd'hui, plus que jamais, nous devons promouvoir le vivre ensemble. Nous constatons dans l'actualité internationale que d'anciens démons refont surface et menacent nos valeurs humanistes. ACJ est né dans une période où le besoin de recréer des liens était vital. Je vous cite ici un extrait du message porté par ACJ International par l'intermédiaire de son site internet:

« La [Déclaration de Brasov](#) adoptée en 2017, 30 ans après la [Déclaration de Namur](#) en 1987, rappelle avec force l'attachement profond de l'association aux valeurs humanistes, précieux legs des pères fondateurs. A CŒUR JOIE INTERNATIONAL constitue, dans un contexte mondialisé, une grande communauté de femmes et d'hommes, toutes générations confondues, partageant le désir de créer, à travers la musique chorale, des ponts de dialogue et de paix entre les différentes cultures, au sein de l'espace francophone et au-delà. »

Notre activité est donc plus que jamais porteuse de sens aujourd'hui. Je me réjouis des mots de Thierry Thiebaut sur ce sujet (président ACJ International) qui nous fait l'honneur de sa présence aujourd'hui.

- Je suis très heureux aujourd'hui de vous annoncer qu'une nouvelle équipe de bénévoles rejoint notre comité A Coeur Joie afin de remplacer les postes laissés vacants par Claudine et Ashleigh. J'espère que vous leur ferez un bon accueil et leur souhaite déjà plein de plaisirs à construire ensemble l'avenir d'ACJ!
- Je termine mon intervention par un hommage à André Ducret qui nous a quitté dernièrement. André a beaucoup oeuvré pour le développement de l'art choral en Suisse et au-delà et j'ai eu la chance de le côtoyer à plusieurs reprises durant mon parcours musical. Je vous propose de chanter "Soir d'Octobre" en souvenir d'André. Merci André et bon vent !

Plein succès dans vos activités chorales ! Merci de votre confiance et belle fin de journée musicale !

Fabien Volery, président ACJ Suisse

5. **Rapport de la commission de musique**
Filipe Rodriguez-Antoine Krattinger-Fabien Renevey-Fabien Volery

Par Filipe Rodriguez – *Rapport complet en annexe 2*

6. **Présentation des comptes 2024**

Par Claudine Sautaux

Mme Sautaux nous parle de la mise en place de la comptabilité sur le logiciel KEHOPS, qui avait été choisi par le comité il y a plusieurs années et qui n'était pas encore utilisé. Toutefois, il servait déjà à la gestion des membres et l'envoi des cotisations, mais jusque-là, la comptabilité n'y était pas incluse. Après utilisation sur l'année comptable écoulée, il se montre efficace et facile d'utilisation.

Un point important est relevé : il permet de montrer le résultat par évènement.

Madame Sautaux nous informe que, par soucis de simplification et d'économies, les deux comptes ACJ à la Raiffeisen ont été clôturés et regroupés en un compte BCF.

Les comptes détaillés nous sont reportés, point par point. Il en ressort une fortune au 31.12.2024 de 32'908.65 pour un résultat négatif de 16'550.03. (Fortune au 31.12.2023 : 49'458.68)

7. **Rapport de vérification des comptes 2024**

Laurence Bulliard et Thierry Salzmänn, vérificateurs comptes, contrôle opérations, remerciements à Claudine Sautaux pour son travail professionnel.

8. **Approbation des comptes**

Les comptes sont approuvés avec 1 abstention.

9. **Election des réviseurs des comptes 2025**

Les vérificateurs élus pour 2025 seront Cathy Desbois et Frédéric Rod.

10. **Révision des statuts**

Art.8a : Prise en charge des cotisations SUISA des chœurs d'ainés affiliés.

L'ACJ prend en charge les cotisations SUISA dues par les chœurs d'ainés affiliés à l'association. Cette prise en charge est soumise aux conditions suivantes :

- a) Le chœur d'ainés doit être officiellement affilié à ACJ
- b) Les membres du chœur doivent être exclusivement composés de personnes ayant atteint l'âge de l'AVS.

Définition des chœurs d'ainés

Un chœur d'ainés est défini comme un ensemble choral constitué uniquement de membres ayant atteint l'âge de l'AVS (Assurance Vieillesse et Survivants) conformément à la législation en vigueur.

Cotisation Suisa prise en charge pour 2024 pour les chœurs d'ainés (5-6 dans le Canton) – questions : à combien se monte la cotisation annuelle / Pro Senectute participait mais se sont retirés / y aurait-il un risque qu'il n'y ait pas une augmentation de prise en charge par ACJ / Jean-Marc Poulin, fixer au budget un montant maximum, prévoir une réserve le cas échéant /

proposition d'accepter par solidarité

Lecture de l'article par Fabien Volery – prise en charge partielle ou totale ?

Approbation avec 1 abstention toutefois une révision du texte de l'article est demandée. Le cadre doit être plus clair quant aux limites financières que ACJ engage.

11. Cotisations 2025

Proposition de statu quo pour les cotisations en 2025
Approbation

12. Fin des mandats de Claudine Sautaux et Ashleigh Bell

Les mandats d'Ashleigh Bell et de Claudine Sautaux ont pris fin en fin d'année 2024, Claudine maintient néanmoins la trésorerie pour 2025, le temps d'une passation.

13. Comité / Délégation musicale, démissions et élections

Ils/elles reconduisent leur mandat :

- Fabien Volery, président
- Pauline Gobits, responsable des membres, esprit de famille, relations
- Catherine Greder, gestion administrative des membres
- Claudine Sautaux, finances, voix consultative

Fin de mandat pour Barbara Egger (Newsletter), pour Claudine Sautaux (administratrice; poste rémunéré), pour Ashleigh Bell (sponsoring; poste rémunéré). Pauline Gobits laisse la gestion du site internet mais continue ses autres engagements.

Nouvelles personnes au sein du comité :

- Sylvianne Gobet – organisation des ateliers SummerVoices
- Léonie Luder - site internet/communication
- Laïla Abbaro - Newsletter, secrétariat rédactionnel
- Joëlle Aubert - Secrétariat général

Approbation

Commission de musique (COMU):

- Fabien Renevey
- Filipe Rodriguez
- Antoine Krattinger
- Fabien Volery

ComCOM (communication):

- Fabien Volery
- Filipe Rodriguez
- Léonie Luder, responsable du site internet
- Clémentine Meylan, réseaux sociaux (hors comité)

Constitution du comité et des différentes commissions : approbation à l'unanimité

14. Activités internationales

Présentation par Fabien Volery des grands rendez-vous de l'année 2025

- Europa Cantat s'associe à l'Estonian Choral Association pour organiser Leading Voices, une semaine d'ateliers et de chants qui se déroulera du 6 au 10 juillet 2026 à Talin
- Les Choralies de Vaison-la-Romaine affichent déjà complet pour les inscriptions, mais il est toujours possible de profiter de la richesse de l'événement en assistant aux nombreux concerts proposés.
- Activités ACJ France, dont les détails se trouvent sur le site internet

15. Activités à venir

Présentation de nos ateliers par Fabien Volery

- Summer Voices "Dreamland" en date des 5-6.07 et 12-13.07 qui aura lieu à la HEP de Fribourg. Sous une mise en scène de Mathilde Pianfetti, des arrangements de Valentin Jost et la participation des Bardinals.
- Trésors musicaux, un atelier classique, se tiendra les 6 et 7.09.2025 à Echallens. Le Choeur Chorège

assurera la 2ème partie du concert de clôture de cet atelier.

Toutefois, un chœur pilote est recherché, le chœur Arpège de Bienne a été approché, leur répertoire étant en accord avec le programme qui sera travaillé.

Fabien Volery informe l'assemblée que toute proposition est la bienvenue.

- Coaching chef.e.s, atelier d'été proposé à nos chef.e.s ACJ ou non qui ont besoin d'aide aux arrangements par Fabien Renevey ou à la direction par Fabien Volery.
- Fabien Volery présente un nouveau concept d'atelier : "Révisons nos classiques", qui se tiendra en janvier 2026. Cet atelier sera dirigé par lui-même et a pour but de réviser les chants qui font partie du répertoire commun et qui sont souvent chantés en après-concerts et dans d'autres occasions. Cette journée se terminera par un repas commun chantant. Les informations plus précises suivront.

16. Divers et propositions individuelles

La parole aux invités

Thierry Thiébaud, Président ACJ international nous rappelle que les premières fédérations ont été créées par La France, le Maroc, la Suisse et la Belgique, suivie, en 1969 par la création de la commission internationale. Cette année, l'assemblée générale d'ACJ s'est tenue le 12 avril à Rabat. ACJ international regroupe 15 fédérations aujourd'hui.

Monsieur Thiébaud nous parle des cycles de formations organisés en Côte d'Ivoire et en République démocratique du Congo.

D'autres projets sont menés actuellement, comme, par exemple, "une école, un chœur", à Libreville au Gabon, où ont été sélectionnées 15 écoles, dans le but d'y créer des chorales.

Même si ACJ International n'organise pas directement d'activités, son rôle principal est de favoriser la mise en réseau et la coopération entre les membres. Monsieur Thiébaud met en avant sa disponibilité et rappelle qu'ACJ International reste disponible pour apporter son aide dans la mise sur pied de projets internationaux (recherche de fonds, réseautage etc....)

Monsieur Thiébaud excuse le président d'ACJ France, Alain Louisot, qui n'a pas pu être présent cette année à notre AG car en préparation active des Choralies.

Marc-André Barras nous transmet les salutations du comité de Festimusiques Moudon. Il rappelle que l'objectif de ce festival gratuit est de faire découvrir au public un large éventail de musiques populaires et traditionnelles. Sur une idée de la RTS, a été fondée l'Association vaudoise des musiques populaires, qui s'engage à soutenir et à participer à ce festival créé en 2003. Depuis, le succès de l'événement est devenu tel qu'il existe déjà une liste d'attente pour y participer en 2026 et 2027, les dossiers de candidature sont à déposer via le site www.festi-moudon.ch.

Festimusiques, c'est avant tout un festival riche et varié, avec 60 concerts gratuits répartis sur 5 scènes. L'événement réunit en moyenne 10 000 spectateurs et fait appel à près de 700 artistes ainsi qu'à une cinquantaine de bénévoles. Au total, ce sont environ 80 heures de musique qui sont proposées au public, avec en plus la présence du « Kiosque à musiques ». Enfin, Marc-André Barras souligne que les bénévoles sont de plus en plus difficiles à mobiliser et lance un appel à l'engagement pour les prochaines éditions.

Jean-Marc Poulin nous informe qu'il met un terme à ses activités de chef de chœur et nous transmet les meilleures salutations de René Falquet, toujours actif malgré ses 90 ans.

Divers

- Fabien Volery rappelle que toutes les informations musicales membres ACJ ou non sont relayées sur le site internet ACJ et encourage toutes et tous à communiquer flyers, annonce de concerts ou manifestations diverses.
- Fabien Volery présente le festival européen des chœurs d'enfants et de jeunes, qui se tient tous les 2 ans à Bâle, il nous rappelle également que ACJ en est partenaire.
- Fabien Volery présente les prochaines dates de concert du chœur d'enfants Calicantus du Tessin, qui se produit dans la région.
- Marc-Henri Chautems déplore la tendance vers des chants en anglais dans beaucoup d'ateliers. Fabien Renevey et Filipe Rodriguez expliquent qu'il devient difficile de trouver des harmonisations SATB de qualité, en français, de chansons connues du public. Il est rappelé aussi que les jeunes choristes sont plus à l'aise en anglais que les générations précédentes.

L'assemblée prend la parole et demande de préserver le patrimoine musical francophone au maximum. Fabien Volery propose d'essayer de respecter un ratio 50/50 au minimum.

Symphonie rappelle que son catalogue compte 25'000 titres en français et que les membres ACJ bénéficient d'un rabais de 10% sur les commandes de partitions éditées ACJ.

Il est rappelé que ACJ offre des ateliers de direction et d'aide aux arrangements, durant l'été 2025, avec Fabien Renevey et Fabien Volery.

- Fabien Volery salue la présence de **Michel Liotta** (97ans) qui prend la parole et nous présente les activités ACJ Alsace et nous parle de ses souvenirs passés liés à la RéFAC (rencontre étudiante pour une formation alternative et continue).
- Il est rappelé que les communes soutiennent les chœurs de jeunes et d'aînés, il est important d'y adresser vos demandes de subventionnement.
- Le comité du Choeur Poivre et Sel prend la parole et annonce qu'il accueillera, en collaboration avec l'Harmonie des Forêts, l'AG 2026.

Annexes : Discours complet de Sylvie Baumer – annexe 1
Rapport de la commission musicale – annexe 2

Prise du PV : Laïla Abbato

La séance est levée à 16h00 et suivie d'un apéritif

Fabien Volery
Président

APPROUVÉ

Joëlle Aubert
Secrétaire

APPROUVÉ